

# Motion pour la création d'une aire de stationnement pour Camping-Cars à Pully

Madame la Présidente, Mesdames et messieurs les Conseillers communaux,

## 1) Préambule.

Le camping-carisme est une forme de tourisme en pleine et rapide expansion, ses adeptes étant des touristes d'âge moyen d'environ 50 ans aux revenus suffisamment confortables pour pouvoir s'offrir un tel véhicule et qui aiment fréquenter boutiques et restaurants.

Le camping-cariste est très sensible aux problèmes de l'environnement et il cherche des aires d'accueil équipées d'une station de vidange où il puisse vider ses eaux grises et se ravitailler en eau propre.

## 2) Développement.

L'aménagement d'une aire de stationnement pour Camping-Cars à Pully donnerait l'image d'une Ville accueillante et soucieuse de son environnement. Une place d'accueil requiert, en général :

- Quelques emplacements marqués au sol.
- Un panneau d'interdiction de stationner pour voitures.
- Un emplacement pour la vidange d'eaux usées et d'eaux noires.
- Une prise d'eau pour ravitaillement.
- Facultative : une prise 230 V à prépaiement.
- Une bonne signalisation pour qu'on puisse trouver facilement l'aire.
- La proximité d'un réseau de transports publics.

Quels avantages pour la Ville de Pully ?

- Preuve d'ouverture à une nouvelle forme de tourisme.
- Mise à disposition de restaurants et de commerces.

- Publicité de l'accueil touristique de la Ville de Pully sur les sites internet européens dédiés au campingcarisme.
- Résultats commerciaux intéressants pour un faible coût d'aménagement.

Quelles possibilités sur le territoire communal ?

Un bon emplacement pourrait être prévu aux abords des rives du lac sur la commune de Pully, non loin d'un accès aux transports publics. Une telle place de stationnement ne serait évidemment pas gratuite. Le prix des aires de stationnement en Suisse se situe en moyenne à Fr. 10.- par nuit. Cet emplacement pourrait aussi offrir la possibilité aux bateaux de vider leurs eaux noires, endroit qui fait actuellement défaut à Pully.

### **3) Conclusion**

L'Union Pulliérane propose au Conseil Communal de Pully de transmettre cette motion pour la création d'une aire de stationnement pour camping-cars à Pully, à une commission ad hoc chargée de préavis sur la prise en considération et le renvoi à la Municipalité.

Pour l'Union Pulliérane  
Alessandro Ichino

Pully, le 17 mars 2010